

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 26 JUIN 2023**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 41

Nb. de représentés : 5

Nb. d'absents : 7

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juin à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

**AFFAIRE N° 27/1218 :**

Subventions aux associations pour l'année 2023

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Héléna, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

**REPRESENTE (S) :**

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), PERIANAYAGOM Albert (Monsieur TAN WILLY), PAPY Anne Marie (par Madame ALAGUIRASSIMY CARPAYE Nadine), VAYABOURY Jean Patrick (par Monsieur BRET Jean Paul), BELLON Stéphen (par Monsieur NARIA Olivier).

**ABSENTS :**

MM. VON-PINE Bernard, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 30 juin 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 juin 2023.



Accusé de réception en préfecture  
974 819740164-20230628-27-1218-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Michel FONTAINE

## Affaire n°27/1218 : Subventions aux associations pour l'année 2023.

Culture / Animation et Patrimoine - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire informe l'Assemblée que les structures associatives d'animation et de loisirs régies par la Loi 1901 œuvrent en faveur de la population Saint-Pierroise dans le domaine culturel.

### CONSIDERANT :

- L'importance du tissu associatif s'inscrivant dans la politique artistique, de l'animation et des loisirs dans un contexte économique fragile ;
- La demande d'aide financière présentée par l'association au titre de l'exercice budgétaire 2023 ;
- Le souhait de la Commune de Saint-Pierre d'apporter son soutien à la mise en œuvre de ladite action qui concoure à l'intérêt public.

La Collectivité propose de soutenir les actions ci-dessous :

Association	Intitulé et date de l'action	Objet de la demande	Montant
<b>SIMANGAVOL</b>	5 <sup>ème</sup> Festival du Maloya Juillet 2023	25 <sup>ème</sup> anniversaire de l'association avec la population des quartiers et organisation du 5 <sup>ème</sup> Festival du maloya. La commune mettra à disposition la logistique nécessaire pour le bon déroulement de ladite action.	<b>8 000 €</b>
<b>AIR TROIS AIR</b>	Les rencontres du cerf-volant	3 <sup>ème</sup> édition des rencontres du cerf-volant « MARMAY'S AN L'AIR » pour une programmation en octobre 2023.	<b>23 000 €</b>
<b>LES AMIS DE L'UNIVERSITE</b>	Conférences	Réalisation de cours et conférences tout au long de l'année 2023.	<b>4 000 €</b>
<b>NEKTAR</b>	Valoriser les richesses de notre environnement végétal et minéral	Ré-éditer en le complétant l'ouvrage « Montvert zarlou nout péi, les chances d'un piton, l'écrin d'un trésor ». Ecrire et illustrer ouvrage « Mais où est passée la chaussure de Jules/ Mé ousa soulié Jules la pasé don ? »	<b>2 000 €</b>
<b>ECRAN JEUNES</b>	Festival International de cinéma Jeune Public	29 <sup>ème</sup> édition du Festival : - un festival scolaire au Moulin à Café et au CCLL du 18/09 au 13/10/23 - un festival grand public du 12 au 22/10/23 au Moulin à Café	<b>25 000 €</b>
<b>CINE FESTIVAL OCEAN INDIEN</b>	8 <sup>ème</sup> Festival du Film court de Saint-Pierre du 24/11 au 2/12/2023	Programmation de 100 films courts locaux, nationaux et internationaux. Séances pour le grand public et les scolaires au Moulin à Café de la Ravine des Cabris	<b>20 000 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
974-219740164-20230628-27-1218-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023

<b>AFEMAR</b>	Somin Kréol Octobre 2023- local AFEMAR et chez l'habitant	Valoriser le patrimoine matériel et immatériel du territoire : découverte culinaire, exposition, animations	<b>3 000 €</b>
<b>ASSOCIATION RACINES ET AVENIR</b>	Financement de l'action de la maison de l'Héritage du Gujarat – Phase 2	Phase 2 - Conception du catalogue	<b>5 000 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>90 000 €</b>

Le financement de ces actions à hauteur de **90 000 €** sera effectué sur la ligne budgétaire des affaires culturelles.

**Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :**

- **D'APPROUVER l'attribution des subventions aux associations ci-dessus ;**
- **D'APPROUVER les conventions entre la Commune de Saint-Pierre et les associations : ECRAN JEUNES - CINE FESTIVAL OI - AIR TROIS AIR.**
- **DE L'AUTORISER lui ou l'un des adjoints dans leur domaine respectif de compétences, à SIGNER toutes les autres pièces afférentes à ces affaires.**

P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE

  
 Michel FONTAINE



Accusé de réception en préfecture  
974-219740164-20230628-27-1218-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023